Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260707-0407072026-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de PLOURAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/07/2026

Référence
04/07/07/2026

Objet de la délibération
Réhabilitation du logement de fonction de l'école en 2 logements locatifs sociaux - Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	8	11

Date de la convocation
30/06/2026

Date d'affichage
30/06/2026

Vote
A la majorité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de PONTIVY
Le : 08/07/2026

Et

Publication ou notification du : 08/07/2026

L' an 2026 et le 7 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Plouray, Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel, Maire.

Présents : M. MORVANT Michel, Maire, Mme GUILLANIC Floriane, M. LE LAIN Jean-Luc, Mme LE GAC Claudine, Mme LEMAIRE Brigitte, M. LESAGE Romuald, M. DRUET Christophe, Mme BIHAN Catherine.
Excusé(s) ayant donné procuration : M. ASCHENBRENNER Marc à Mme LE GAC Claudine, Mme BARGUIL Isabelle à M. MORVANT Michel, M. GUIFFES Eric à Mme LEMAIRE Brigitte.
Excusé(s) : M. BELLEC Sébastien, Mme COUTELLER Angélique. Absent(s) : M. ABREU Y BRETTEVILLE Damien, Mme MARQUET Stéphanie.

A été nommée secrétaire : Mme GUILLANIC Floriane

Objet de la délibération : Réhabilitation du logement de fonction de l'école en 2 logements locatifs sociaux - Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le logement de fonction de l'école publique Jean de la Fontaine situé 2 chemin des Ecoliers, est inhabité depuis une trentaine d'année. Il comprend deux appartements sur deux niveaux, de 65m² chacun environ, sur la parcelle AB196.

La demande locative est de plus en plus forte depuis 5 ans et le nombre de logements présents sur la commune ne permet pas de la satisfaire. Le bâtiment est idéalement situé en centre bourg, à 150 mètres de l'église paroissiale et des différents commerces.

Par délibération du 20 septembre 2022, la commune a décidé d'engager une étude de faisabilité avec l'organisme Soliha. Le projet qui en est issue est la réalisation de 2 appartements rénovés, d'un haut niveau de qualité thermique, et de permettre leur accès aux ménages à revenus modestes.

Par délibération du 19 décembre 2023, la commune a décidé de mettre en oeuvre cette opération et de rechercher les financements nécessaires. Le projet a notamment été présenté au niveau de l'EPCI Roi Morvan Communauté pour être inscrit au programme Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025, et un dossier a été présenté à la Région Bretagne en juin 2026.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à ce jour à 358 500,00 euros HT.

L'opération devrait être en partie financée en locatifs sociaux de type PLUS et/ou PLAI. Ces financements nécessitent le montage d'un dossier et le recueil d'un agrément auprès de l'Etat.

Monsieur le Maire expose qu'une assistance à la maîtrise d'ouvrage est nécessaire pour le montage de tels dossiers, et qu'une proposition a été sollicitée auprès de Soliha Morbihan. La proposition s'élève à 5 700,00 euros HT.

Afin d'engager cette opération, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de passer une convention d'assistance administrative et financière pour la maîtrise d'ouvrage avec SOLIHA Morbihan pour un montant de 5 700,00 euros HT ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260707-0407072026-DE

- de solliciter près de l'Etat une décision d'agrément et les Prêts Locatifs Sociaux (PLAI et PLUS) correspondant près de la Banque des Territoires,

- d'autoriser également Monsieur Le Maire à lancer les consultations pour l'ingénierie et à signer tous les contrats concourant à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/07/2026
Le Maire, Michel MORVANT

MAIRIE DE PLOUAY (Morbihan)